

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Sage-femme

1. Intitulé du module

Formation Pratique 5

2021-2022

Code : BSc – S.SF.370.2091.F.13

Type de formation : Bachelor Master MAS CAS Autre

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al. 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 8

Langue principale d'enseignement

Français Allemand Italien Anglais: littérature Autre

3. Pré-requis

Avoir validé le module avoir suivi le module Pas de pré-requis Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'experte sage-femme :
- 2. Rôle de communicatrice
- 3. Rôle de collaboratrice :
- 4. Rôle de manager :
- 5. Rôle de promotrice de la santé (Health Advocacy) :
- 6. Rôle d'apprenantes et de formatrices
- 7. Rôle de professionnelle

Objectifs généraux d'apprentissage

- Appréhender la santé de la femme aux différents âges de la vie, et plus spécifiquement en périnatalité en prenant en compte les développements socio-économiques de l'environnement,
- Appréhender la santé du fœtus, du nouveau-né et du nourrisson,
- Développer une gestuelle de base étendue permettant l'accompagnement des situations périnatales dans une perspective de maintien de la physiologie,
- Développer la clinique obstétricale spécifique à chaque situation en prenant en compte les développements techniques de l'obstétrique,
- Développer une analyse et une gestuelle de base étendue permettant l'accompagnement de situations périnatales complexes
- Développer un esprit d'analyse et un esprit critique, ainsi qu'une posture éthique de la profession
- Développer le leadership propre à la profession

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Le temps de formation pratique se déroule selon le cursus de chaque étudiant-e en :

- Polyclinique,
- Prénatal,
- Salle de naissance,
- Post-partum,

Modalités pédagogiques

- Accompagnement pédagogique par un-e praticien-ne formateur-trice à raison de 20% par période de formation pratique,
- Articulation de la période de formation pratique autour du contrat pédagogique tripartite,
- Evaluations journalières en collaboration avec les professionnelles du terrain,
- Evaluation formative courte dans certaines institutions : HUG, HRC, EHC, HNE, Maison de naissances La Roseaie
- Evaluation formative écrite obligatoire sur les temps de formation pratique de 5 semaines et plus
- Evaluation sommative
- Les horaires sont de 40h par semaine, de jour, de nuit et de week-end
- Les fériés sont accordés par les services accueillant les étudiants
- Exploitation des situations obstétricales en retour de formation pratique
- Mise à jour du recensement d'actes EU

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Théorique

Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants en début d'année.

Le module est validé l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si la note obtenue est F.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation possible

Répétition

La dernière version du descriptif de module fait foi en cas de répétition

- Modalités de répétition : Participation au module pour une durée égale et dans un contexte superposable à la période de FP échouée
- Modalités d'évaluation de la répétition : Identique à l'évaluation du module Autre :
- Délai pour l'évaluation de la répétition : 1^{er} semestre de l'année académique suivante, implique une prolongation de formation
- La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec)
- En cas d'échec, l'étudiant est en échec définitif pour ce module

8. Remarques

L'étudiant-e se conforme aux règlements en vigueur dans les différents lieux de formation pratique

La présence en formation pratique est obligatoire. Si absence sur un temps égal ou supérieur à 10%, l'étudiant-e devra compenser par une période de formation pratique d'une durée équivalente à son absence durant. La période de formation pratique. Si absence sur une durée égale ou supérieure à 20%, l'étudiant-e est tenu de refaire la totalité de la période de formation pratique

9. Bibliographie principale

- Règlements formation bachelor HES-SO
- Dispositif de la formation pratique, (novembre 2003), Delémont : HES-SO
- Plan d'études – cadre 2012 des filières de formation
- Loi du 01.09.2019 sur la santé publique, canton de Vaud
- Loi 80/155/CEE du Journal officiel des communautés européennes
- Formation pratique : généralités et spécificités du programme, Filière sage-femme HESAV, Lausanne
- Contrat pédagogique tripartite, (juillet 2008), Delémont : HES-SO
- Développement des compétences en stage, Filière sage-femme HESAV, Lausanne
- Critères pour le choix d'un stage, Filière sage-femme HESAV, Lausanne
- Liste des lieux de stage, Document Commun Filière Sage-femme, version en cours sur internet
- Formation pratique : modalités d'évaluation des compétences professionnelle durant la formation
- Document d'évaluation finale des compétences, (version 2012), Delémont : HES-SO
- Notation ECTS, formation pratique
- Evaluation continue journalière, Document Commun_FilièreSage-femme_Evaluationjournalière_AOG_FSA_2020
- Recensement du nombre d'actes effectués pendant la formation, DocumentCommun_FilièreSage-femme_RecensementActes_AOG_FSA_20.09.2020
- Tenue du personnel & Hygiène au travail, Hospices-CHUV/DG/DRH/DI-DG_Personnel_Tenue_Hygiène V1.0 du 25 janvier 2006
- Secret médical, Hospices-CHUV, 1^{er} mai 1989
- Dossier vaccination HESAV et lieux de formation pratique

10. Enseignants

F.Salamin, praticien formateur, équipe enseignante pour l'accompagnement pédagogique

Nom des responsables de module : F.Salamin,

Descriptif validé le : 19 Octobre 2021

Par : Claire de Labrusse